



Traité Méguila

Michna 5 - Chapitre 1

אין בין יום טוב לשבת, אלא אוכל נפש בלבד. אין בין שבת ליום
הכיפורים, אלא שזה זדונו בידי אדם, וזה זדונו בהיכרת.

La seule différence entre YomTov et Shabbat concerne la cuisson du repas. La seule différence entre Shabbat et le jour de Kippour [consiste en ce que] la transgression volontaire du premier est sanctionnée par la peine capitale infligée par [le tribunal] des hommes, tandis que la transgression volontaire du second entraîne la pénalité du retranchement (Karèt) [par voie céleste].



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions